



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/11/2023

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ents) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Absents : 1

Excusés : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : Mme BEURTON Sandrine donne pouvoir à M. CHARROIS Nicole
M. CUNAT Damien donne pouvoir à M. RAULIN Thomas

Etai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Modification du règlement d'utilisation du Centre Culturel Henri Gaudel Délibération n°2023 - 59

Date de convocation
23/11/2023

Date d'affichage
1^{er}/12/2023

Vu le règlement d'utilisation du Centre Culturel Henri Gaudel adopté par délibération n°2020-51 en date du 09/09/2020,
Considérant la nécessité de mettre à jour ce règlement notamment en ce qui concerne l'utilisation des espaces extérieurs, des précisions sur l'absence de produits pour le nettoyage etc.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

1^{er}/12/2023

Après en avoir délibéré et l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE

Le règlement d'utilisation du Centre Culturel Henri Gaudel annexé à la présente délibération et décide de son entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2023.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

